

Délibération n°2022-20

Nombre d'administrateurs en exercice : 27

Présents : 12

Pouvoirs : 7

Objet : Compte de gestion 2021 et compte administratif 2021**DEPARTEMENT DE LA MARNE****CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le 13/07/2022

ID : 051-285109161-20220630-DELIB_2022_20-DE

Sur convocation en date du 24 juin 2022, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Marne s'est réuni le 30 juin 2022 à 09h30, grande salle des fêtes de la mairie, Chemin des sports à SAINT MARTIN SUR LE PRE, sous la présidence de Monsieur Thierry MOUTON, 2^{ème} Vice-Président du Centre de gestion de la Marne.

PRESENTS - 12

- Monsieur CHAUVIERE Marcel, Adjoint au Maire de CHALONS EN CHAMPAGNE
- Madame CHOSROES Carole, Adjointe au Maire de COURTISOLS, suppléante de Mme ADNET
- Madame DESSOY Anny, Maire de LES MESNEUX
- Monsieur GORISSE Gérard, Maire de FERE CHAMPENOISE
- Madame GUENET NANSOT Sylvie, Maire de VERNEUIL
- Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire de AY CHAMPAGNE à M. VALENTIN
- Madame LORIN Martine, Conseillère municipale à SUIPPES
- Madame MANGEOT Marie Claire, Conseillère municipale de BLANC COTEAUX
- Monsieur MIGNON Jean-Pierre, Maire de LA NEUVILLE AUX BOIS
- Monsieur MOUTON Thierry, Vice-Président de la CC VITRY, CHAMPAGNE & DER
- Madame QUENTIN Evelyne, Maire de SAINT BRICE COURCELLES
- Madame SCHULTHESS Frédérique,

ABSENTS EXCUSES

- Madame ADNET Milène, Maire de COURTISOLS
- Madame ALLARD Badia, Adjointe au Maire de REIMS
- Monsieur CASTERS Denis, Maire de ORBAIS L'ABBAYE
- Monsieur CHOQUENET Nicolas, Adjoint au Maire de FISMES
- Madame COULON Annie, Vice-Présidente du SDIS DE LA MARNE
- Monsieur DOUCET René, Vice-Président de la CA CHALONS EN CHAMPAGNE
- Madame DUBOIS Pascale, Conseillère Municipale de SAINT MEMMIE
- Monsieur FORTUNE Jean-Pierre, Conseiller départemental de la Marne
- Monsieur GERLOT Yves, Maire de CLESLES
- Madame LAPIE Edith, Conseillère municipale de CORMONTREUIL
- Madame MAZY Christine, Vice-Présidente de la CA EPERNAY COTEAUX ET PLAINE DE LA CHAMPAGNE
- Monsieur NOEL Franck, Conseiller communautaire délégué de la CU du GRAND REIMS
- Madame PARE Andrée, Conseillère municipale de SERMAIZE LES BAINS
- Monsieur VALENTIN Patrice, Président du Centre de gestion, Maire d'ESTERNAY
- Madame VEGA, adjointe au Maire de VITRY LE FRANCOIS,
- Monsieur VERGEZ Marcel, Maire de VENELAY
- Mme GUINOT Caroline, Agent Comptable de l'Etablissement

AVAIENT DONNE POUVOIR – 7

- Mme ADNET à Mme CHOSROES
- M. CHOQUENET à Mme SCHULTHESS
- Monsieur DOUCET à M. CHAUVIERE
- Mme DUBOIS à M. GORISSE
- Mme MAZY à M. LEVEQUE
- M. VALENTIN à Mme DESSOY
- Madame VEGA, pour M. MOUTON,

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

- Madame Géraldine GROPETTI, Directrice du Centre de gestion, secrétaire de séance
- Madame Dany LEMPEREUR, Directrice du pôle Ressources internes du CDG51

L'ordre du jour appelle la question suivante : : **Compte de gestion 2021 et compte administratif 2021**

Compte de gestion 2021 :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L.2121-31

Considérant la présentation du budget primitif de l'exercice 2021, le budget supplémentaire et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public de la collectivité accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif et les états des restes à réaliser,

Considérant l'approbation du compte administratif 2021 lors de la même séance,

Considérant que le comptable public a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Vu les états II-1 et II-2 fournis par DGFIP qui n'appellent aucune observation ni réserve de la part du Conseil d'administration du CDG de la Marne,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membre du Conseil d'administration APPROUVENT le Compte de gestion 2021.

Compte administratif 2021 :

Le compte administratif 2021 s'établit selon les documents joints en annexe

Au vu des détails figurant en annexe et de la balance présentée en séance, Monsieur MOUTON souligne que le résultat de l'exercice 2021 présente un **déficit d'investissement de 110.759,72 € et un **excédent de fonctionnement de 232.081,59 €**.**

L'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement sont impactés par le virement de crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour un montant de 105 000 € votés, mais non nécessaire à l'équilibre budgétaire des deux sections

A noter, le taux d'exécution de ce budget qui est quant à lui très révélateur de la bonne tenue de la comptabilité du centre de gestion.

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT et selon l'article 6 du règlement intérieur du Conseil d'Administration, M. LEVEQUE est élu président de séance pour le vote du Compte administratif.

M. MOUTON quitte la séance et le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. LEVEQUE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Patrice VALENTIN, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant :

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		DEPENSES	RECETTES	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2021	2 528 358.53	2 760 440.12	232 081.59
	Résultats antérieurs reportés		3 133 231.85	3 133 231.85
	Part affectée à l'investissement			
	Résultat à affecter	2 528 358.53	5 893 671.97	3 365 313.44
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2021	171 548.41	60 789.29	- 110 759.12
	Solde antérieur reporté		1 727 470.73	1 727 470.73
	Solde global d'exécution	171 548.41	1 788 260.02	1 616 711.61
Restes à réaliser au 31/12/2021	Fonctionnement	0	0	0
	Investissement	0	0	0
Résultats cumulés 2021(y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		2 699 906.94	7 681 931.99	4 982 025.25

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Compte tenu des présents et des pouvoirs, le détail des votes s'établit comme suit :

Votes pour : 17

Abstentions : 0

Contre : 0

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération reçue à la Préfecture le et affichée le

Le Président,

Pour extrait conforme,

Le Président

Patrice VALENTIN

